



Date 12.2019 Source Remise du prix citoyen 2019 Auteur(s) Evane Brou

Discours de remise du Prix du Projet Citoyen 2019 – Discours de Mme Evane Brou, adjointe au bureau professions, maîtrise d'œuvre et commande architecturale au Ministère de la Culture – [...] Comme vous le savez, ce prix initié en 2001, sous le patronage du ministère de la Culture, récompense depuis près de vingt ans les démarches exemplaires et innovantes d'association, de concertation et de co-production du bâti entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et « maîtrise d'usage ».

Le ministère est fier de soutenir ce prix, qui s'inscrit parfaitement dans la philosophie de la politique de l'architecture qu'il porte. Pour le ministère de la Culture, le Prix du projet citoyen est en effet une formidable vitrine des vertus que porte le dialogue entre acteurs de la fabrique de la ville et des territoires, reconnaissance de l'apport de tous dans la chaîne de la fabrique des territoires. Vous savez combien il est important de rappeler l'importance de ce dialogue dans le contexte post loi ELAN et des nombreux débats qu'elle a suscités. Certaines de ses dispositions ont en effet sensiblement modifié les relations entre maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage. Or dans ce contexte nouveau, il importe aujourd'hui de redéfinir l'équilibre des relations entre architectes et maîtrise d'ouvrage, en identifiant et en valorisant les bonnes pratiques à même de produire, dans ce cadre renouvelé, un cadre de vie de qualité. C'est tout l'objet du groupe de travail lancé conjointement par le ministère de la Culture, le ministère chargé de la Ville et du Logement et le ministère de la Transition écologique et solidaire et mené par Pierre-René Lemas sur la qualité d'usage et la qualité architecturale des logements sociaux. Les projets que nous avons examinés cette année apportent, eux aussi, précisément la preuve que les acteurs de l'acte de construire peuvent et savent travailler ensemble, intelligemment et dans l'intérêt de tous.

Ils démontrent également que l'architecture peut illustrer sa qualité à travers l'esthétique, mais qu'elle ne s'y résume pas. Face aux besoins des territoires et de leurs habitants en matière d'usages, de mode de vie, mais également aux défis relatifs à la transition écologique et aux évolutions sociétales, l'architecture a de nombreuses réponses à apporter. Ces dernières reposent en grande partie sur l'association des parties prenantes tout au long de la chaîne de production du bâti et du cadre de vie, les rencontres vertueuses et le bon fonctionnement d'équipe entre maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et usagers.

Lauréat 2019 – C'est fort de ces convictions que le jury de l'édition 2019 du Prix du projet citoyen a choisi de récompenser le projet porté par La Fabrique Pola et La Nouvelle Agence / Architectes à Bordeaux. Ce projet, porté par une communauté d'artistes et de professionnels de l'économie créative, est le fruit de la reconversion d'un hangar sur le quai de Brazza, rive droite, transformé en équipement culturel accueillant ateliers d'artistes, bureaux, espaces d'exposition, mais également tourné vers les publics. En distinguant cette réalisation, les membres du jury ont souhaité reconnaître l'exemplarité de la démarche d'ouverture et d'inclusion des usagers, qui permet de rapprocher l'architecture des publics et des acteurs de la construction, objectif qui constitue d'ailleurs l'axe A de la Stratégie nationale pour l'architecture portée par le ministère de la Culture depuis 2015. Par son ouverture en direction des publics, sur la vie du quartier et le territoire qu'il investit, le projet de La Fabrique Pola fait également la démonstration que l'architecture a pleinement sa place sur d'anciennes friches industrielles, et qu'elle ne saurait être confinée à de grands projets prestigieux, fruits de commandes exceptionnelles ou réservée à une élite ou aux experts. Vous le savez, face à la technicité de cette discipline, nombre de nos concitoyens peuvent se sentir illégitimes à exprimer leurs opinions, leurs besoins. A travers ce projet, La Fabrique Pola et la Nouvelle Agence rappellent que chacun est apte à conce-

voir son cadre de vie et que l'architecture du quotidien, qui n'est souvent pas suffisamment perçue dans nos paysages, existe et doit pouvoir trouver à s'exprimer dans tous les territoires.

Réutilisation de l'existant – Le jury de cette édition tient également à saluer la démarche de réutilisation de l'existant adoptée par les acteurs du projet. Dans un contexte où notre société doit prendre conscience de la nécessité d'économiser les ressources, savoir réutiliser, transformer et adapter le déjà-là constitue un enjeu majeur. C'est d'ailleurs l'ambition portée par le ministère à travers la politique « Architecture contemporaine remarquable », dont l'objectif est d'inscrire les réalisations des XXe et XXIe siècles dans le temps long de nos territoires et de trouver une voie nouvelle pour les réutiliser tout en préservant les principes fondamentaux qui leur ont conféré leur valeur patrimoniale. Il s'agit de prendre conscience de la capacité d'évolution de l'héritage architectural, tout particulièrement l'héritage récent.

L'accès à la culture pour tous – Les membres du jury et le ministère de la Culture en particulier se réjouissent enfin de la participation de ce projet à la revitalisation d'un territoire par le renforcement de l'accès de tous à la culture. La démarche de projet citoyen, de même que la réalisation qui en résulte – un équipement culturel dont l'objectif est de « favoriser l'entrée de l'art dans le quotidien de chacun » – ont en effet un rôle de premier plan à jouer pour retisser de la ville et du lien social. Le projet de la Fabrique Pola démontre ainsi la force de l'architecture en tant que levier actif et créatif au service de la cohésion sociale. Je tiens donc, pour toutes ces raisons, à féliciter le lauréat de cette édition pour cette réussite collective qui, je l'espère, fera école. Je remercie également l'ensemble des candidats pour leur participation, ainsi que l'Unsfa pour son accueil et l'organisation de ce prix qui, chaque année, permet de mettre en lumière les vertus de la co-construction du cadre de vie et les énergies locales déployées en vue de cet objectif.

Je vous remercie et vous souhaite une belle année d'architecture.